

## EXERCICE 2017

### CONSEIL D'ADMINISTRATION Délibération n°D-CA/2017-005

Le Conseil d'administration s'est réuni le 28 février 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 février 2017 ;

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université ;
- VU** le règlement intérieur de l'Université ;

#### Point de l'ordre du jour : 1<sup>ère</sup> Partie – P1 : Compte financier 2016

Sont soumis au vote des conseillers le compte financier 2016, le résultat de l'exercice (5 820 111,36€), l'affectation aux réserves (673 968,92€), l'affectation en report à nouveau (5 543 997,92€), et l'affectation aux réserves pour projet associatif (276 113,44 k€).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<b>Nombre de membres constituant le Conseil : 36</b>
<b>Quorum : 18</b>
<b>Nombre de membres participant à la délibération : 29</b>
Abstentions : 0
<b>Votes exprimés :</b>
Contre : 0
Pour : 29

Est soumis au vote des conseillers le compte financier 2016 de la Fondation universitaire Paris Descartes.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<b>Nombre de membres constituant le Conseil : 36</b>
<b>Quorum : 18</b>
<b>Nombre de membres participant à la délibération : 29</b>
Abstentions : 7
<b>Votes exprimés :</b>
Contre : 0
Pour : 22

Fait à Paris, le 03.03.2017

Le Président

Frédéric DARDEL



Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le : 08.03.2017  
Transmis au Recteur le : 08.03.2017